

Zeitschrift: NIKE-Bulletin
Herausgeber: Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe
Band: 6 (1991)
Heft: 3: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N O U V E L L E S

Gazette NIKE: un grand merci aux nombreux donateurs

Dans le dernier numéro de la Gazette NIKE (1991/2, page 6), nous avons invité nos lecteurs à participer spontanément au financement des frais de rédaction, de traduction, de publication et de distribution de notre bulletin trimestriel. Depuis la parution de notre appel, de nombreuses contributions, modestes comme importantes, ont été versées sur notre compte (CP 30-32041-5). Nous remercions tous les donateurs de leur générosité et acceptons volontiers d'autres contributions!

Vo

Jean Tinguely et la conservation des biens culturels

A l'occasion des préparatifs d'organisation du Festival 'Media Save Art'91' organisé par l'ICCROM et qui s'est tenu en juin dernier à Rome, le Centre NIKE avait demandé à Jean Tinguely au cours de l'été 1990 d'exprimer dans un court texte ce que cela signifierait pour lui si une œuvre particulière de son choix, un monument important, un ensemble architectural capital ou une œuvre d'art du patrimoine mobilier arrivait à disparaître définitivement parce que continuellement endommagé de la main de l'homme ou délaissé. Voici sa réponse:

«Le Centre Georges Pompidou, c'est comme un univers. C'est extraordinaire, rarissime et merveilleux. C'est hyper-précieux. C'est unique au monde. Ni les Allemands, ni les Américains n'ont pu faire ça. C'est seulement la France, avec son vieux système féodal à pouvoir centralisé, qui a pu se permettre de monter une telle monstruosité merveilleuse. Cette extraordinaire merveille qu'est le Centre Pompidou aujourd'hui, c'est l'évènement culturel numéro 1 de ces derniers 25 ans. C'est un évènement d'aujourd'hui. C'est un geste contemporain. C'est une chose de grande préciosité. Je suis pour le conserver pour toujours. S'il disparaissait, ce serait une tragédie. Ce serait très grave. Une catastrophe. Ce serait très très... terrible. Parce qu'il est unique, précieux à notre développement. Précieux à notre vie quotidienne. Important pour la communication entre les

peuples. Je ne pourrais même pas imaginer sa disparition. Ce serait atroce. Il faut bien l'entretenir, garder tout, pour qu'on ne soit pas obligé un jour, de faire de l'archéologie à son sujet».

Jean Tinguely

Un programme de priorités pour la recherche dans le domaine de l'art et de la conservation des biens culturels

A l'heure actuelle, les chambres fédérales débattent d'un message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la recherche scientifique pour les années 1992 à 1995. Ce message sur l'encouragement de la recherche ne vise pas uniquement les crédits obligatoires en faveur du Fonds national, des académies et d'autres instances encourageant la recherche et pas seulement les instituts de recherche directement soutenus par la Confédération en vertu de l'article 16 de la Loi sur la recherche. Ce message prévoit également l'octroi de crédits pour le financement global de grands programmes de recherche et de la recherche dans des domaines scientifiques particulièrement importants pour notre pays. Il s'agit de programmes dits de priorités. Ces programmes sont au nombre de six et concernent les sciences naturelles et les sciences techniques, leur pluridisciplinarité incluant immanquablement dans certains cas le concours de spécialistes en sciences humaines et en sciences sociales.

L'instauration de ces programmes prioritaires est l'objet de reproches à l'intention du Conseil fédéral de la part de certains parlementaires et des représentants de la communauté des spécialistes en sciences humaines et sociales qui sont d'avis que les sciences humaines et sociales sont oubliées dans le débat. Cela n'était pas l'intention du Conseil fédéral. Bien au contraire, le Conseil fédéral est partisan du soutien aux sciences humaines et sociales comme le prouvent plusieurs mesures prises récemment et le message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la recherche qui prévoit de fortes augmentations des crédits destinés aux sciences humaines et sociales ainsi qu'à l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH). Nous ne voulons pas ici jongler avec des chiffres qui, d'un point de vue scientifique, ne nous apportent rien.

Les programmes de priorités ont entre autres mais essentiellement pour objectif d'intégrer de plus en plus le Parlement fédéral, responsable de l'octroi des crédits, dans l'organisation matérielle de la politique suisse de la recherche. Les coûts de la recherche s'élèvent à l'heure actuelle à de telles sommes que le Parlement ne peut plus se permettre d'accorder aux chercheurs et aux instituts des crédits en

blanc dont les montants ne cessent d'augmenter et atteignent des sommets vertigineux. Les programmes prioritaires qui sont actuellement à l'étude par le Parlement ne sont ni les seuls ni les derniers programmes prioritaires prévus dans notre pays mais peuvent être considérés comme des projets pilotes qui doivent être suivis d'autres programmes prioritaires concernant d'autres domaines scientifiques qui, en Suisse, ont un énorme retard à combler. Les sciences humaines et sociales sont ici particulièrement visées. Elles sont particulièrement visées parce qu'elles ont un retard incontestable à combler dans différents domaines. Cela ne sert absolument à rien de se lamenter sur un soi-disant manque d'intérêt du pouvoir politique pour les sciences humaines et sociales et de réclamer des crédits exorbitants pour pouvoir 'rattraper les autres'. Le Conseil fédéral et le Parlement préféreraient bien plus savoir où et comment établir les priorités dans les domaines touchant aux sciences humaines et sociales.

Il faut également mettre les choses au point, l'établissement des priorités en matière de recherche n'a pas été le travail des hautes sphères du pouvoir. J'ai l'impression que beaucoup de scientifiques pensent que l'idée des programmes prioritaires comme instruments de la politique de recherche est uniquement le fruit des cogitations du pouvoir politique. Ils se trompent, la définition des domaines scientifiques et la teneur des programmes prioritaires ont été sans exception élaborées en tout premier lieu à la base, c'est-à-dire par les chercheurs eux-mêmes et cela suite à un appel des instances politiques à la communauté scientifique. Il est également faux de penser que les crédits accordés à la recherche donneraient un droit au Conseil fédéral et au Parlement d'intervenir auprès des chercheurs et d'entraver leur liberté de travail.

Il n'y a aucune raison de ne pas accorder aux sciences humaines et sociales ce qui est concédé aux sciences naturelles et techniques. Compte tenu du grand retard accumulé dans des domaines importants des sciences humaines et sociales, ce n'est pas le moment de perdre du temps en polémiques. Il s'agit dorénavant de s'activer, il s'agit plutôt de profiter des 'faveurs' politiques du moment. Je suis persuadé que le Conseil fédéral et le Parlement attendent des propositions concrètes de la part des représentants des sciences humaines et sociales.

En tant que membre du comité de l'Association de soutien au NIKE, président de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, membre du comité de l'Institut Suisse pour l'Etude de l'Art, président de l'Association Pro Kloster St. Johann à Müstair et amoureux passionné des sciences de l'art et des sciences de la culture, j'encourage la communauté scientifique à mettre au point un programme de priorités dans les domaines de l'art et de la conservation des biens culturels. Je n'ai pas la prétention de vouloir définir ce programme de priorités. Je laisse ce travail aux chercheurs. J'aimerais seulement tracer les grandes lignes d'un domaine scientifique que je connais de par mes nombreuses années d'acti-

N O U V E L L E S

vité et d'expérience et qui, je sais, souffre d'un grand retard et d'un manque de moyens financiers. Je sais par ailleurs que notre pays compte dans ce domaine de très bons spécialistes aux excellentes idées. Enfin, personne ne peut contester qu'en matière d'art et de conservation des biens culturels, bien des problèmes nous attendent dont on ne sait qu'une chose, qu'ils ne pourront pas être réglés sans de grands efforts au niveau de la recherche.

Qui relève le défi?

Johannes Fulda

Un milliard de francs chaque année pour la conservation des monuments historiques

L'importance de la conservation des monuments historiques pour l'économie suisse – les échos de la presse après la parution de l'étude du Centre NIKE

Le 13 juin dernier, le Centre NIKE a présenté sa dernière étude lors d'une conférence de presse. La presse suisse a très largement commenté cette nouvelle parution et les analyses sont tout à fait positives. Parmi les nombreux commentaires nous avons choisi de publier celui de Walter Schönenberger paru le 14 juin 1991 dans le quotidien 'Der Bund'.

«De bons arguments

La nécessité de réaliser une étude de grande envergure comme par exemple celle qui vient de paraître sur 'L'importance de la conservation des monuments historiques pour l'économie suisse' est tout à fait significative. Le fait que la conservation des monuments historiques en général, la sauvegarde des bâtiments de valeur historique, des sites et des villes en particulier, requièrent une information continue de l'opinion publique ainsi que l'information et la sensibilisation de larges couches de la population témoigne de notre manque d'intérêt pour les problèmes culturels.

Débloquer de l'argent pour la culture, pour la conservation des monuments historiques reste une entreprise difficile. Ce ne sont pas les personnes intéressées et les sympathisants qui sont difficiles à persuader, ce sont tous les autres qu'il faut convaincre avec faits et chiffres solides à l'appui que la conservation des monuments historiques peut être une affaire rentable, que l'argent qu'ils investissent peut leur

N O U V E L L E S

rapporter. Cette étude souligne deux aspects intéressants du problème: l'influence positive mutuelle qui s'exerce entre la conservation des monuments historiques et l'industrie du bâtiment et qui est renforcée dans les régions périphériques économiquement faibles grâce aux travaux effectués pour la conservation des monuments historiques et la protection du patrimoine et l'influence positive mutuelle qui s'exerce entre la conservation des monuments historiques et le tourisme et qui profite de façon tout à fait estimable aux efforts entrepris dans le domaine de la sauvegarde et de la conservation des monuments historiques.

Cette étude du Centre NIKE fournit enfin avec beaucoup de précision des données et des chiffres que l'on espérait depuis longtemps et qui permettront aux milieux politiques, aux représentants des autorités et de l'économie ainsi qu'aux spécialistes du tourisme de discuter sur des bases solides. Une contribution qui n'est pas négligeable!»

La version allemande et la version française de l'étude 'L'importance de la conservation des monuments historiques pour l'économie suisse' peuvent être commandées au Centre NIKE au prix de Fr. 48.--

Vo

La SSR et la culture

Dans son préavis concernant le projet d'article constitutionnel sur l'encouragement de la culture, la SSR souligne son intérêt en tant qu'institution culturelle de premier plan en Suisse et se félicite de ce projet qui fournira une base explicite à l'aide fédérale en matière culturelle. La SSR souhaite vivement que ce projet donne lieu à une politique fédérale dynamique d'encouragement à la culture, fournissant les moyens de continuer une politique d'investissement dans la production culturelle et donnant une dimension nationale à la culture.

Dans l'approche large de la culture, communément adoptée aujourd'hui, il est essentiel que les médias et la SSR soient pris en compte en encouragés déjà en tant que facteurs culturels et aussi à titre de principal accès à la culture pour le public. - Il est primordial que le projet d'article s'oriente en priorité vers la création et la production culturelles, plutôt que vers l'"héritage culturel". Il en va d'une politique d'avenir, dynamique et ouverte.

Cet automne, la SSR va publier au demeurant un bilan complet de ses activités culturelles.

(communiqué)

Fêt'art – Kultur(s)pass: une mine d'idées

Un guide et ouvrage de référence pour jubilés d'entreprises, fêtes et excursions

Le guide 'Kultur(s)pass – Fêt'art' paraît déjà pour la troisième fois. Cet ouvrage de référence de 224 pages est une vraie mine d'idées qui s'adresse également à tous ceux que l'art et la culture intéressent. Cette brochure propose différentes prestations intéressantes comme par exemple: 'Vous aimerez donner à votre marketing des impulsions culturelles et cherchez de nouvelles idées pour cultiver les rapports humains; vous cherchez des informations détaillées concernant un thème déterminé.'

Parmi les propositions les plus diverses du 'Répertoire de A à Z' nous donnons ici quelques exemples susceptibles d'intéresser nos lecteurs: 'Belvédères comme buts d'excursions' (par exemple, les clochers des cathédrales de Bâle, Berne, Genève et Winterthour); 'Excursions en trains et bateaux à vapeur'; 'Musées situés dans des bâtiments historiques (châteaux)'; 'Musées d'art'; 'Musées originaux'; 'Trains nostalgiques ou historiques'; 'Excursions en calèche'; 'Châteaux pour fêter' (pas moins de 86 propositions); 'Visites guidées des villes', etc.

Cet ouvrage élaboré en étroite collaboration avec l'Office national suisse du tourisme (ONST) peut être commandé par numéro au prix de Fr. 44.-- (prix d'un numéro plus frais d'expédition) ou par abonnement à l'adresse suivante: E. Löpfe-Benz AG, Druck- und Verlagshaus, 9400 Rorschach.

Vo

Ouverture d'un musée au Château de Waldegg/So

Après six années de travaux de restauration, le Château de Waldegg, à Feldbrunnen – St. Niklaus près de Soleure, transformé en musée, vient de rouvrir ses portes au public. Johann Viktor von Besenval (1638–1713) alors intendant avait fait construire le Château de Waldegg au cours des années 1682–1686 comme résidence d'été, ses descendants

l'ont peu à peu transformé en adaptant le domaine et son impressionnant jardin à l'évolution des besoins. Grâce à un contrat de donation et de vente entre d'une part, Marguerite, Charles et Victor von Sury et d'autre part, le Canton de Soleure, le château est devenu en 1963 une fondation appartenant aux pouvoirs publics. Pendant de nombreuses années, le centre de rencontre du Château de Waldegg, créé en 1964 à l'Expo de Lausanne, va être le lieu de multiples conférences consacrées à la communication entre les régions linguistiques de notre pays. Dorénavant le château sera également le théâtre de manifestations culturelles de types divers. Mais le Château de Waldegg est désormais avant tout un musée ouvert gratuitement et librement au public. La transformation du château en musée est l'œuvre de l'Atelier Tcherdyne à Penthalaz VD.

Le Château de Waldegg est essentiellement un musée historique de l'habitat, un bâtiment spacieux de style baroque, un monument architectural pittoresque typique de l'époque des aristocrates mercenaires situé dans un cadre somptueux. L'intérieur de ce vaste bâtiment caractérise de façon tout à fait remarquable une époque historique importante pour la Ville et le Canton de Soleure et, d'une certaine manière, lourde de conséquences. Des pièces aux usages multiples et surtout des salons au mobilier de styles divers, d'époques situées entre le XVIIème et le XIXème siècle, donnent aux visiteurs une idée de la vie patricienne au fil du temps. Des portraits, des documents et des objets exposés sous vitrine illustrent l'histoire des familles von Besenval et von Sury, habitants du château. Un montage audio-visuel en deux langues 'Ombres et lumières du temps des ambassadeurs' de Phil Dänzer propose de manière vivante au public des informations supplémentaires sur l'arrière-plan historique. L'histoire de la construction du château fait l'objet d'une petite section particulière dont l'attrait est une maquette du Château de Waldegg vers 1750 complétée par un deuxième montage audio-visuel. Au cours des années à venir, il est prévu d'aménager un petit musée sur l'histoire de l'ambassade de France à Soleure (1530-1792), le projet et son exposition provisoire sont actuellement présentés à l'étage supérieur du château.

Le superbe cadre naturel et les jardins, le plaisir esthétique et l'intérêt historique pour les intérieurs du château ne doivent pas être l'unique privilège des adultes. Lors de l'aménagement du château en musée, les enfants n'ont pas été oubliés. Grâce à un album de coloriage et à un catalogue des expositions adapté (élaborés avec l'aide de l'International Inner Wheel Club), les plus jeunes pourront faire une visite intéressante du musée, une place de jeux est également à leur disposition aux abords du château. Une importance toute particulière a été apportée pour rendre ce château accessible aux invalides. Des informations sur le musée présentées sous formes de dépliants en français et en italien sont à la disposition des visiteurs de Suisse romande et du Tessin dans ce cadre de rencontres.

N O U V E L L E S

Horaires d'ouverture: D'avril à octobre: Du mardi au vendredi: de 14 à 17 heures, le jeudi jusqu'à 19 heures / De novembre à mars: Le samedi et le dimanche: de 10 à 12 heures. L'entrée est libre.

Benno Schubiger

Les enfants à la découverte du musée du Château de Waldegg

«Je m'appelle Peter Viktor von Besenval. J'ai vécu dans ce château il y a environ 250 ans. C'est mon grand-père qui a fait construire le château de Waldegg. Suis-moi: je vais te montrer des tas de choses et tu pourras toi-même faire bien des découvertes intéressantes.» C'est ainsi que le petit-fils du bâtisseur du château Johann Viktor von Besenval accueille les plus jeunes visiteurs (de 7 à 12 ans). De manière passionnante et créative, le jeune Peter Viktor donne la possibilité aux enfants qui visitent le château de chercher, par exemple, dans un catalogue spécialement conçu des blasons et de les dessiner, de retrouver les objets d'exposition disparus comme un chandelier, une table de billard, un miroir, etc. et de se livrer à une véritable 'chasse aux objets', bref, il leur transmet ainsi l'histoire et les histoires qui appartiennent au Château de Waldegg.

Pour les enfants d'âge préscolaire, un album de coloriage a été spécialement créé à leur intention qui leur permet également de découvrir le château de manière tout à fait captivante et amusante. - Le catalogue et l'album de coloriage, tous deux adaptés aux enfants, montrent comment, grâce à une présentation graphique simple, la visite d'un musée peut se transformer en une véritable aventure passionnante.

RM

N O U V E L L E S

ECCO – une nouvelle organisation faîtière

Création d'une organisation regroupant les associations européennes de restaurateurs

C'est en janvier 1991 que, sur invitation du groupe de coordination des quatre associations françaises de restaurateurs, délégués et observateurs d'un grand nombre d'associations européennes de restaurateurs se sont retrouvés à Paris pour discuter et évaluer le rôle du métier de restaurateur/conservateur, la situation de la profession et la formation professionnelle dans la perspective européenne de 1992.

Cette rencontre a permis de constater que, dans les pays européens, le métier de restaurateur s'apprend en suivant les formations les plus variées, et que, jusqu'à présent, peu de restaurateurs sont formés au niveau universitaire. Par ailleurs, la profession n'est protégée dans aucun pays. Cette situation a donc convaincu les participants de la nécessité d'une meilleure collaboration entre les associations spécialisées surtout dans la perspective de l'évolution politique de l'Europe.

Lors de la deuxième rencontre de ces associations, le 7 juin dernier à Zurich, organisée par l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), il n'a pas été seulement question du projet de création et des objectifs d'une association européenne des restaurateurs. Les représentants des associations présentes ont réussi à mener à bien la création effective d'une organisation européenne regroupant les associations européennes de restaurateurs.

La nouvelle organisation créée sous le nom 'European Confederation of Conservators-Restorers-Organisation' (ECCO) a pour objectif de défendre les intérêts de la profession au sein de la CE et de l'AELE.

Dans l'acte constitutif de l'organisation, les autres objectifs sont définis comme suit:

1. Encourager et promouvoir la conservation et la restauration des biens culturels.
2. Encourager l'amélioration de l'exercice de la profession, de la formation et de la recherche dans le domaine de la conservation et de la restauration en respectant la définition de la profession de l'ICOM/CC Copenhague (1984).
3. Veiller à ce que ces normes et ces principes soient appliqués à la profession de conservateur/restaurateur.

4. Coordonner les activités des associations membres.

5. Entrer en contact et négocier avec les autres organisations en Europe et Outre-mer et établir des relations avec elles.

Peut devenir membre à part entière de cette organisation faîtière toute association professionnelle de la CE ou de l'AELE dans la mesure où celle-ci remplit les conditions d'admission.

La création officielle de l'ECCO aura lieu le 14 octobre à Bruxelles. Pour cette raison le siège provisoire de l'organisation se trouve actuellement à Bruxelles. Un groupe de travail a été chargé d'étudier les questions touchant aux aspects financiers et juridiques concernant les diverses associations membres. Les propositions de ce groupe de travail seront discutées en automne. D'autres groupes de travail se consacrent à des sujets tels que: l'éthique de la profession, la formation et la protection de la profession.

Les associations suivantes sont membres fondateurs de l'ECCO:

AdR: Arbeitsgemeinschaft der Restauratoren, BRD; APROA/BRK: Association professionnelle des restaurateurs d'oeuvres d'art/Beroepsvereniging voor restaurateurs van kunstvoorwerpen, Belgique; ABPR: The Association of British Picture Restorers, Grande-Bretagne; ARI: Associazione Restauratori d'Italia, Italie; APRIM, ARAAFU; AEAE-AFROA: Coordination Française des Associations de Conservateurs/Restaurateurs; ACRET; ACREA; DRV: Deutscher Restauratorenverband, BRD; IADA: Internationale Arbeitsgemeinschaft der Archiv-, Bibliotheks- und Graphikrestauratoren, Danemark; IPC: The Institute of Paper Conservation, Grande-Bretagne; SKR/SCR: Association suisse de conservation et restauration; UKIC: United Kingdom Institute for Conservation, Grande-Bretagne.

Les représentants de 'Conservation Unit' (Grande-Bretagne), de l'Istituto Centrale per il restauro' (Italie) ainsi que du IIC-CG Canadian Group et du IIC-CG Nordic Group ont participé aux rencontres en tant qu'observateurs.

Christian Marty

Une distinction pour la Fondation Pro San Gottardo

Le prix de la culture de l'Organisation 'Europa Nostra' du Conseil de l'Europe a été décerné cette année à la Fondation San Gottardo pour les efforts entrepris afin d'animer le

Musée du St-Gothard situé au col du même nom. Jusqu'au 6 octobre 1991, ce musée propose une exposition exceptionnelle intitulée 'Gotthard – ein Hindernis, aber auch eine Gelegenheit zur Begegnung'.

Cette distinction a été accordée à la Fondation Pro San Gottardo 'pour la remise en état et en activité d'un lieu symbolique d'importance historique pour la Suisse.' Le prix, une plaque commémorative en bronze, a été remis à la Fondation lors d'une cérémonie le 9 août 1991.

(communiqué)

La conservation des monuments historiques et les voies de communication: chemins, routes, ponts

Colloque: semestre d'hiver 1991/92 à l'EPFZ

Notre paysage culturel conçu et aménagé depuis des siècles par la main de l'homme est profondément marqué par les voies de communication ainsi que par les bâtiments et les différentes marques qui leur sont inhérentes comme les hospices et les auberges, les relais et les postes, les chapelles et les croix, les bouteroues, les rebords et les bornes, ainsi que par les exploitations artisanales et les bâtiments profanes qui avaient une fonction bien particulière le long de ces voies et bien d'autres choses encore. Jusqu'à il y a peu de temps, les voies de communication n'étaient pas considérées comme des éléments de notre paysage culturel mais plutôt comme les vecteurs de la communication au niveau local, régional ou international. Les installations le long des voies de communication ont été construites en fonction des besoins des différentes époques et généralement avec les matériaux de construction et les moyens qui étaient alors à disposition. L'entretien régulier a été pendant longtemps la seule mesure de conservation de ces chemins et de ces routes.

En raison de l'évolution toujours plus rapide de notre environnement, la reconnaissance de la valeur historique de ces voies de communication et de leur installation s'est imposée comme élément du paysage culturel traditionnel. Des mesures ont été prises en Suisse au niveau national pour procéder à l'inventorisation de ces voies de communication afin de disposer d'une base pour leur conservation. Depuis 1982, l'Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS) s'occupe de mener à bien cette tâche pour l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Par voies de communication historiques, l'Inventaire entend toutes les routes, les chemins, etc. du passé dont l'existence est prouvée soit par des documents historiques soit par une manifestation traditionnelle au sein du

N O U V E L L E S

paysage. L'Inventaire répertorie toutes les installations, peu importe la date de leur création, qui ont une signification particulière pour une certaine époque ou qui ont marqué de façon déterminante une évolution (tourisme, industrialisation, réseau routier des Alpes, etc.)

A côté de l'inventorisation qui constitue la base scientifique, il est aujourd'hui urgent de procéder à la conservation des voies de communication historiques afin de pouvoir transmettre cet héritage aux générations futures. A une époque où notre réseau de communication ne connaît pas de limites dans des domaines comme le trafic à grande distance (autoroute), l'agriculture (amendements) et la sylviculture (routes forestières), les responsables de la conservation du paysage, des sites et des monuments historiques se doivent d'entreprendre quelque chose. La série de cours prévue pendant le semestre d'hiver à l'EPFZ 'Denkmalpflege und Verkehrswege' a pour objectif de répondre à quelques questions parmi la multitude de problèmes qui se posent. Comment préserver les routes historiques de montagne et leur marques (bâtiments, ponts)? Comment conserver les ponts et les sentiers? Quelle mesure prendre pour l'entretien des paysages historiques? La série de cours se fixe comme objectif d'encourager la discussion entre les spécialistes de la conservation des monuments historiques et les spécialistes des voies de communication et de favoriser la compréhension mutuelle pour tous ces problèmes.

Roland Flückiger

Artisanat: histoire des techniques

5ème séminaire de Ballenberg

Le séminaire de Ballenberg qui aura lieu cette année du 17 au 19 octobre de nouveau au Grandhotel Giessbach près de Brienz sera consacré à un sujet exceptionnel et prometteur 'Aspects de l'histoire technique de l'artisanat'. Ce séminaire placé sous la direction scientifique du Professeur Paul Hugger (Zurich) accueillera de nombreuses personnalités suisses et étrangères qui prendront la parole, parmi elles, le cinéaste zurichois renommé Hans-Ulrich Schlämpf qui dirige, entre autres, la section cinématographique de la Société suisse des traditions populaires (voir Gazette NIKE 1990/4, pages 24 à 26, 'Réflexions sur les changements au sein de notre société').

N O U V E L L E S

«L'édition de cette année du congrès spécialisé du Ballenberg s'attache aux aspects technologiques de l'artisanat, cette fusion de savoir-faire et de créativité qui a de tout temps fasciné l'homme et contribué de façon essentielle au progrès de la civilisation. Le premier jour du congrès sera consacré à plusieurs exposés sur les innovations et progrès techniques qui ont marqué l'artisanat. Partant du niveau technique du moyen âge, les premiers conférenciers esquisSENT le développement de l'industrie du bâtiment qui nous a laissé les principaux témoins tangibles. Puis il sera question de l'avènement, à la fin du 19ème siècle, de l'électricité et son corollaire, la mécanisation, qui ont bouleversé le profil technologique de l'artisanat. Finalement, avec l'électronique, c'est une nouvelle voie qui s'ouvre à l'artisanat, une révolution que nous sommes en train de vivre aujourd'hui. Ainsi, le congrès s'achève sur des perspectives d'avenir.

Le deuxième jour, les participant(e)s pourront se familiariser avec certains artisanats, démonstrations à l'appui. Le choix s'est porté sur des métiers très différents: coulage du métal, travail sur bois, tissage, et autres. L'exposé sur le coulage du bronze montre à quel point cet art est marqué par la continuité. La discussion portera également sur des aspects muséologiques, entre autres, sur le maintien 'in situ' des lieux de fabrication artisanale. Conservation également par l'image, dans le film. Le film documentaire consacré à l'artisanat a une longue tradition en Suisse et peut se prévaloir de maintes réussites. Hans-Ulrich Schlumpf, lui-même réalisateur de film, commentera les documentaires. Ces films donnent un aperçu des diverses facettes de l'histoire des styles et éclairent le développement du film documentaire suisse.» (Extrait de l'introduction par P. Hugger).

(voir également la rubrique 'Agenda', page 39)

(communiqué)

Histoire de la restauration II: théorie – pratique – dilemme

Un congrès spécialisé organisé par le SCR, l'ASHA et le Centre NIKE qui se tiendra du 14 au 16 novembre 1991 à Bâle

A l'heure actuelle on investit énormément dans le secteur culturel. La conservation des biens culturels constitue dorénavant un facteur économique aux conséquences importantes. Les investissements considérables ainsi engagés

exigent des résultats rapides et tangibles et ne tiennent pas souvent compte du danger que constituent certaines modifications irréversibles pour le patrimoine artistique et les biens culturels.

Les nouveaux matériaux utilisés en conservation et la technique toujours plus performante permettent des interventions toujours plus rapides dont les conséquences ne sont pas toujours prévisibles. En effet, une mesure de conservation ne relève pas uniquement de la technique, elle doit également respecter certains principes éthiques et esthétiques, elle est le résultat de problèmes complexes et variés auxquels on a essayé de trouver des solutions grâce aux moyens à disposition et d'interprétations que l'on a tenté de déduire de l'ambiance et de la culture d'une époque.

C'est toute cette problématique qui va être étudiée et discutée lors du congrès 'Histoire de la restauration II' consacré à quatre domaines: l'architecture, la peinture, la peinture murale et les arts décoratifs. Pour la science, l'histoire de la restauration est une nouvelle matière. L'histoire de l'art uniquement historique doit dorénavant faire appel aux sciences naturelles et prendre en considération l'histoire des interprétations et l'environnement social. La diversité des spécialités des orateurs et des participants aux discussions reflète le travail interdisciplinaire qui est requis dans ce domaine.

Ce congrès doit permettre aux spécialistes présents de se consacrer aux problèmes actuels, souvent imprévisibles de la conservation des monuments. C'est à ce niveau que de bonnes relations entre les historiens d'art et les restaurateurs sont indispensables dont les associations (SCR et ASHA) sont d'ailleurs avec le Centre NIKE à l'origine de l'organisation de ce congrès.

Afin que les thèmes discutés lors du congrès puissent porter leurs fruits au-delà de cette manifestation, la maison d'édition Wernersch'e Verlagsgesellschaft à Worms a été chargée de la publication des exposés. La publication des exposés du congrès 'Histoire de la restauration I' intitulée 'Histoire de la restauration en Europe' sera disponible lors du congrès de novembre 1991. Les exposés du congrès de novembre 1991 seront publiés un an plus tard.

(voir également la rubrique 'Agenda', page 39)

Le comité d'organisation

Deux prix 'Heimatschutz' pour 1991

La Ligue suisse du patrimoine national (LSPN, en allemand 'Heimatschutz') décerne deux prix pour l'année du 700ème anniversaire: l'un à la Coopérative Pro Binntal, en Valais, l'autre à la Coopérative Eisenwerk, à Frauenfeld TG.

Par ces deux prix, la LSPN montre bien le vaste champ de ses objectifs: Pro Binntal, qui exploite l'hôtel Ofenhorn, situé dans une vallée alpestre protégée, après l'avoir très soigneusement restauré, ce sont les loisirs, le divertissement et la détente; 'Eisenwerk' (la Forge), c'est le labeur humain et la créativité. L'hôtel Ofenhorn, qui remonte à 1883 et fut une exploitation familiale jusqu'en 1970, a été repris par une société, qui n'était cependant pas en mesure d'en financer la rénovation. Elle constitua alors une coopérative, qui a rassemblé entre-temps 500 membres env.

La Forge est un ensemble de bâtiments de fabrique qui a été abandonné en 1983. Un groupe d'une dizaine d'architectes et autres spécialistes de tendance esthéticiens, voulant en prévenir la démolition, avaient pour seule possibilité la constitution d'une société coopérative susceptible d'acquérir l'installation. Après la réussite de cette opération, les propriétaires ont modifié la structure des bâtiments et y ont créé un mélange de logements, de locaux de travail et de salles de réunion. Cet ensemble doit favoriser une vie plus pleine, avec de meilleures relations humaines dans notre vie quotidienne. Le projet Pro Binntal, lui, est une contribution à la découverte d'une nature intacte par des vacanciers paisibles.

La LSPN considère ces deux buts comme très dignes d'être mis en valeur. Elle remet chaque année son prix Heimatschutz à un groupement privé qui œuvre activement et avec succès dans le sens de la protection du patrimoine. Le prix Heimatschutz sera remis à la Coopérative Pro Binntal le 5 octobre, et à la Coopérative Eisenwerk le 23 novembre.

Hans Gattiker

700 ans de Confédération helvétique

Une contribution de l'ASHT

'L'Association suisse d'histoire de la technique' (ASHT) participe à son tour aux manifestations en cours. Elle constate, en effet, que la fondation de la Confédération, il y a de cela 700 ans, se situe en pleine époque de la 'révolution industrielle' du moyen-âge. Songeons, p. ex. aux roues à eau, certes connues bien avant, mais dont l'application prenait un essor presque explosif au cours des XII^e et XIII^e siècles; ou encore, à la construction des divers passages dans la gorge de la Schöllenen, dont la prise de conscience de leur signification stratégique conférait aux habitants de la route du St-Gothard, la confiance et l'assurance nécessaires à leurs entreprises aujourd'hui commémorées. Ainsi, 700 ans de Confédération signifient également 700 ans de développement technique en Suisse.

NOUVELLES

Dans le monde entier la notion de 'bien culturel' est progressivement étendue aux témoins d'anciennes techniques, s'effritant rapidement, ou même, disparaissant totalement. L'Association suisse d'histoire de la technique, fondée en 1983 à l'EPFZ, soutient entre autres, l'inventorisation et la conservation de monuments et d'autres témoins d'activités et de développements techniques de notre pays. Aussi, lors de sa dernière Assemblée générale, elle décida de contribuer au jubilé du 700ème en procédant à travers tout le pays à un listage généralisé de témoins d'histoire de la technique.

En vue de cette réalisation l'ASHT s'adresse à toutes les Communes suisses en leur proposant de collaborer à ce relevé. A la fin de l'été, chaque Commune reçoit une lettre d'introduction, un formulaire à remplir, accompagné d'un commentaire contenant de nombreux exemples d'objets entrant en ligne de compte, tels que moulins, scies, ponts, fabriques, usines électriques, etc. Les Communes sont priées de retourner le(s) formulaire(s) rempli(s) à l'ASHT, d'ici à la fin de l'année. Celle-ci les triera par Canton et les enverra aux offices compétents pour la protection des monuments, tout en leur laissant le soin de déterminer le degré d'intérêt et de provoquer, au besoin, d'autres interventions (enquêtes, inventorisation complète, mesures de protection, etc.).

Dans la majorité des Communes, ce travail (remplir ou de laisser remplir les listes) ne devrait exiger qu'un effort relativement modeste. Pour les autres, l'ASHT espère qu'elles ne regretteront pas l'effort nécessaire à ce premier relevé s'étendant sur l'ensemble du pays. Toutes seront certainement fières de richesses connues ou découvertes sur leur territoire.

D'avance l'ASHT remercie sincèrement toutes les Autorités concernées, ainsi que leurs éventuels collaborateurs, pour leur participation à cette œuvre culturelle extraordinaire.

PS: Ce relevé est soutenu par l'Office fédéral de la culture. / Grâce au bienveillant accord de l'Office liechtensteinois des travaux publics, il est également étendu sur les Communes de la Principauté, que nous remercions ici.

Alfred Hahling
Niklaus Schnitter